

The background of the slide is a close-up, high-resolution photograph of a teal-colored fabric, likely a knit or woven textile, showing intricate folds and textures. The lighting is dramatic, with deep shadows and bright highlights that emphasize the three-dimensional quality of the material.

Re_fashion

**Nouvel agrément Refashion :
Vers une industrie textile 100% circulaire**

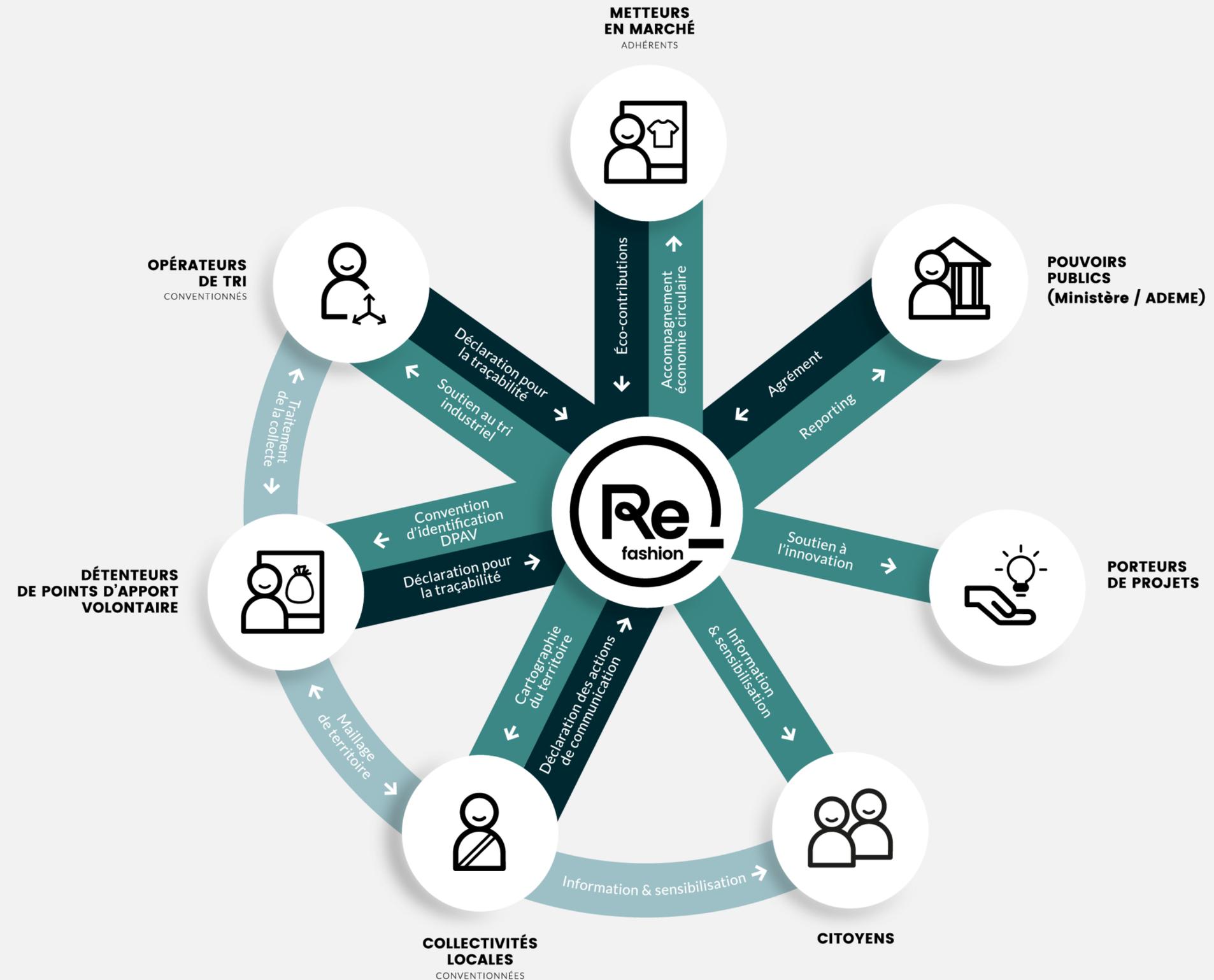
Speed meeting Douai, 29 juin 2023

1. Enjeux et objectifs du nouvel agrément

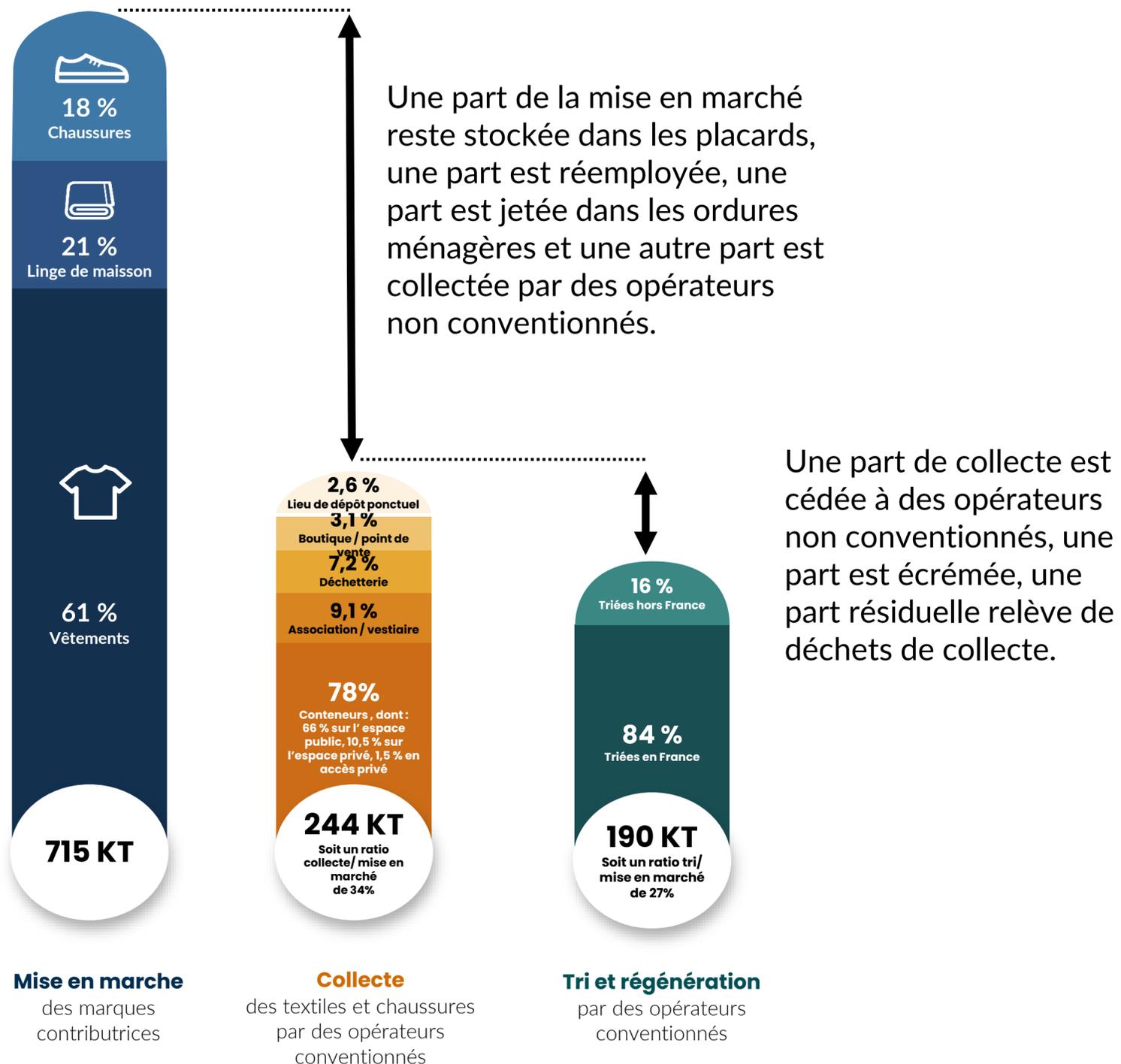
L'écosystème Refashion

Refashion : Un business modèle mixte (financier et opérationnel) depuis 2023

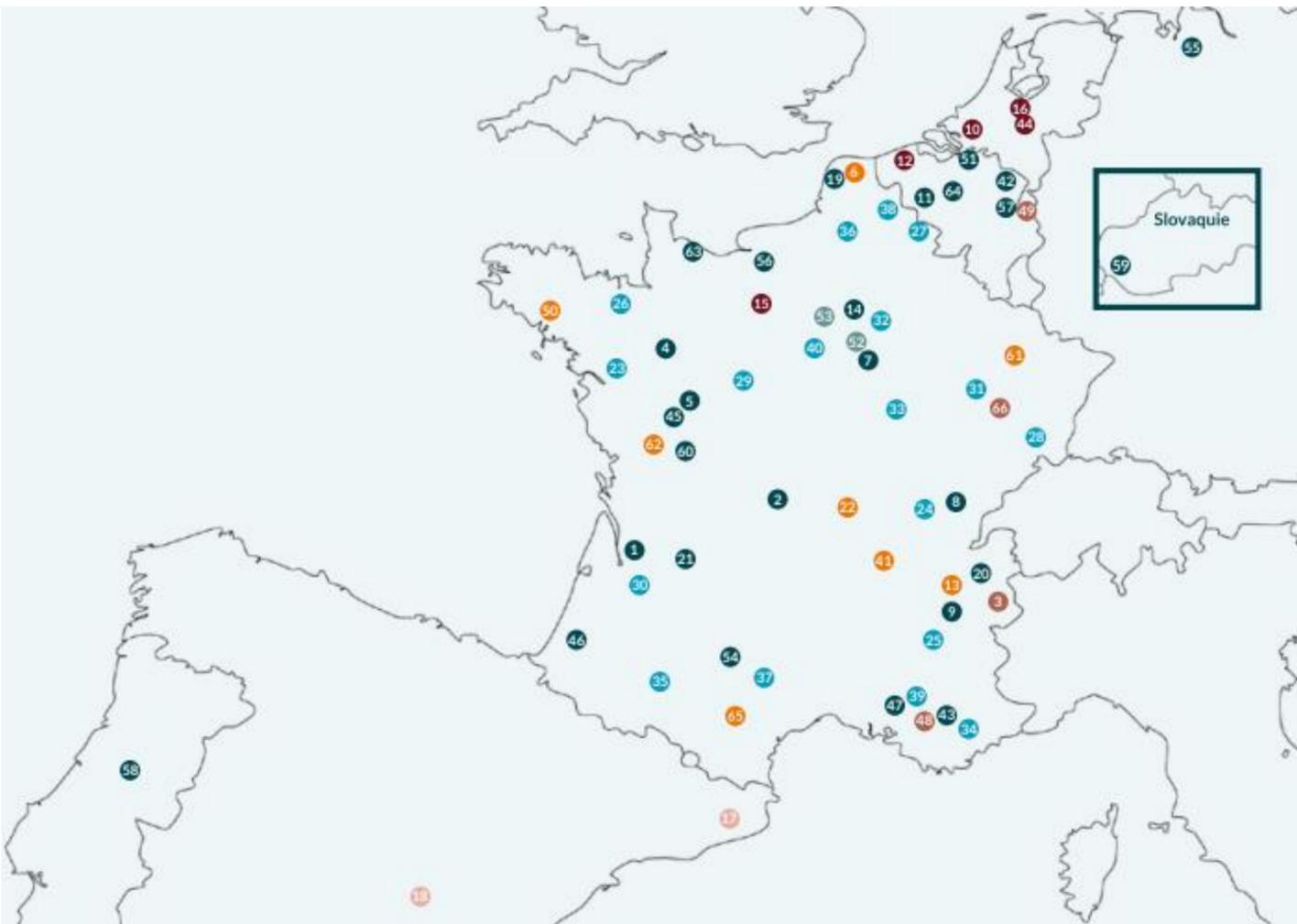
- ✓ Nous percevons les éco-contributions payées par les marques.
- ✓ Nous soutenons les opérateurs de tri (€/tonne).
- ✓ Nous soutenons les collectivités locales dans leurs actions de développement de la collecte.
- ✓ Nous soutenons l'innovation (€/projet).
- ✓ Nous soutenons le réemploi et la réparation (deux fonds disponibles).
- ✓ Nous encourageons l'éco-conception des produits (éco-modulations).
- ✓ Nous sensibilisons les citoyens.
- ✓ Nous facilitons la co-construction de solutions pour les acteurs de l'écosystème.



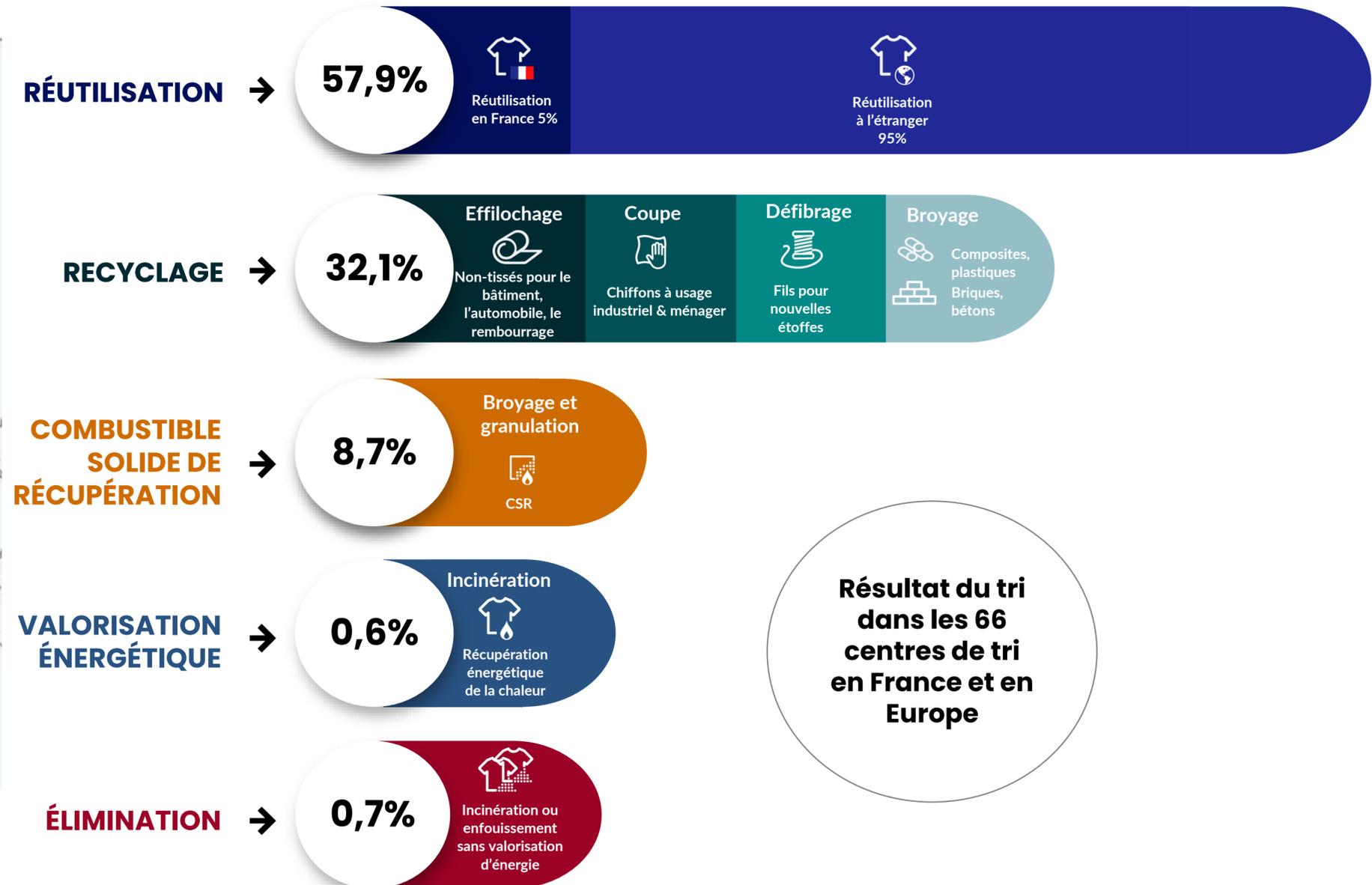
Les flux dans la Filière Textile Française*



La deuxième vie des textiles et chaussures après le tri



Les 66 opérateurs de tri conventionnés



Résultat du tri dans les 66 centres de tri en France et en Europe

Objectifs 2023-2028 définis dans le Cahier des charges de la REP TLC



Régénération

Collecte

60 %

De la mise en marché moyenne 2025-2028 collectée en 2028

Tri

99,5%

De valorisation, soit 0,5% de stockage ou élimination sans valorisation

Recyclage

80 %

Des TLC non-réutilisables recyclés en 2028

90 %

De recyclage des TLC intégrant de la matière synthétique plastique en 2028

Réemploi/Réutilisation

120kT

Réemployées /réutilisées en 2024

15%

Réemployées /réutilisées à moins de 1500km du lieu de collecte en 2027

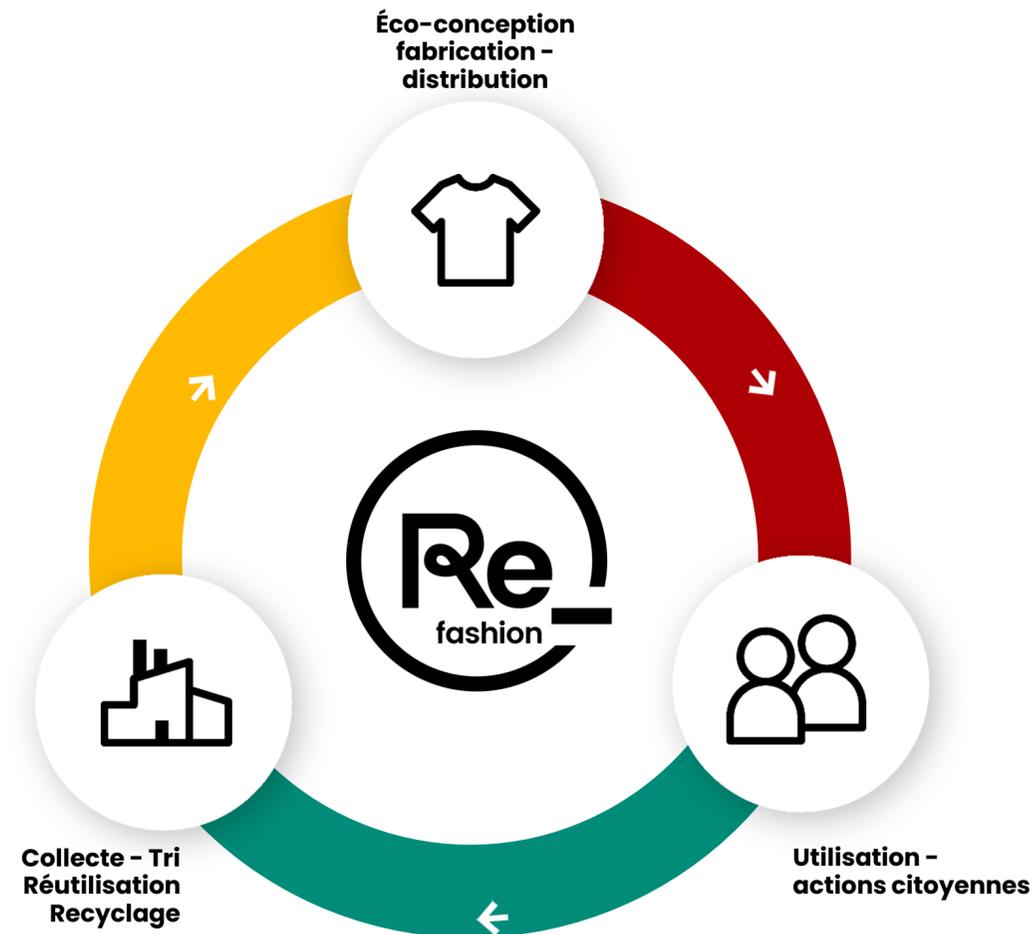
22M€ + 5%

Du budget Refashion dédiés au financement du réemploi en 2028, soit 135M€ sur la période

R&D

5%

Des contributions dédié à la R&D, soit 58 M€ sur la période



Production

Eco-modulations

3 primes

Durabilité, Labels environnementaux, incorporation de matière recyclée

62M€

D'éco-modulations en 2028 selon les nouveaux barèmes, soit 237 M€ sur la période d'agrément

Consommation

Réparation

+35%

D'actes de réparation

44M€

De soutiens à la réparation en 2028, soit 154 M€ sur la période

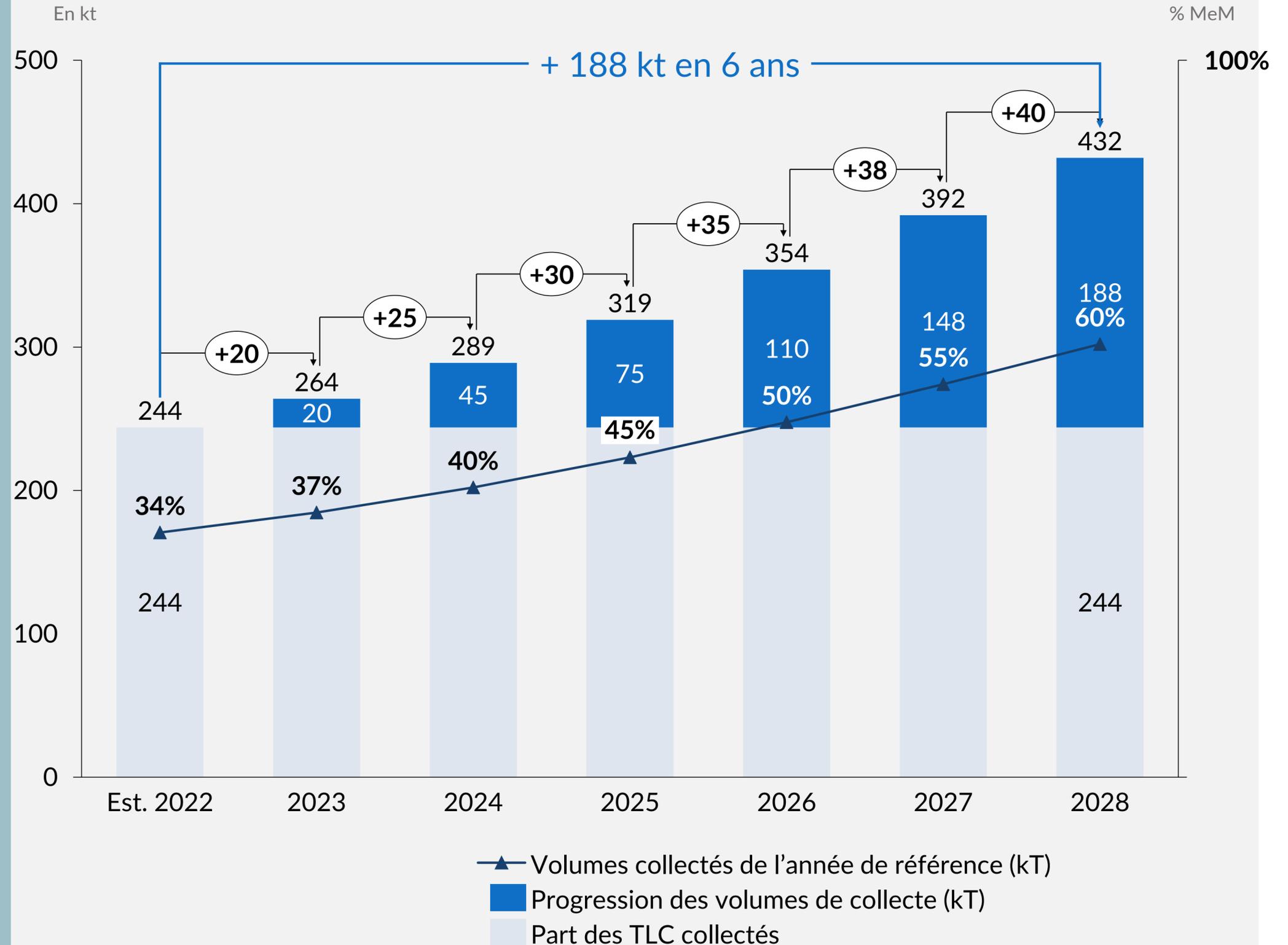
Communication

2% des contributions

Au minimum alloués à l'information et la sensibilisation

2023 – 2028 : un objectif de collecte très ambitieux

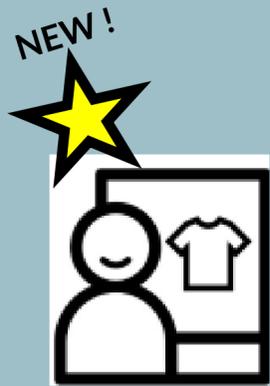
- ✓ Une augmentation de près de **190 kt de la collecte** des TLC usagés entre 2022 et 2028 permettra d'atteindre l'objectif de **60% de TLC** mis en marché
- ✓ La trajectoire présentée dans la demande d'agrément s'appuiera sur la mise en place des **circuits opérationnels** dès 2023 et 2024



2. Dispositif d'accompagnement des collectivités locales

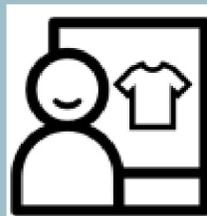
Deux dispositifs d'accompagnement

1. Soutien aux déchèteries



Forfait de 500€ / déchèterie

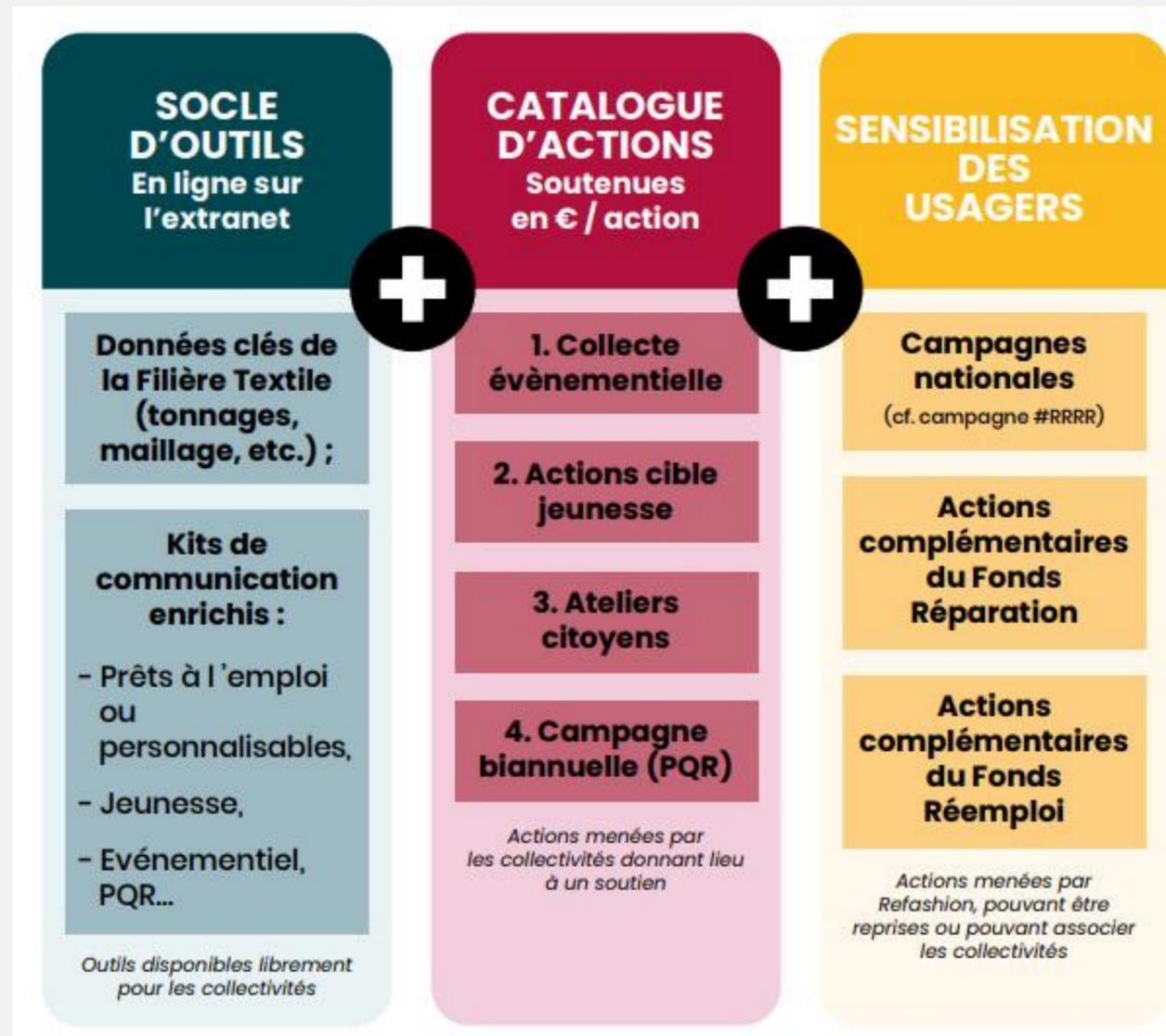
Forfait de 500€ versé pour toute déchèterie nouvellement équipée d'un ou plusieurs contenants



Forfait de 250€ / an / déchèterie

Forfait de 250€ / an pour toute déchèterie déjà équipée d'un ou plusieurs contenants

2. Soutien à la communication



Ce nouveau dispositif d'accompagnement vient remplacer le précédent, pour soutenir les actions de développement de la collecte.

Un dispositif d'accompagnement à la communication élargi



Kit de com « La saga des prénoms »

Si Joshua fait réparer la veste de son papa, c'est parce qu'on n'en fait plus des comme ça.

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.

Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront majoritairement recyclés et pourront devenir du fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile...).

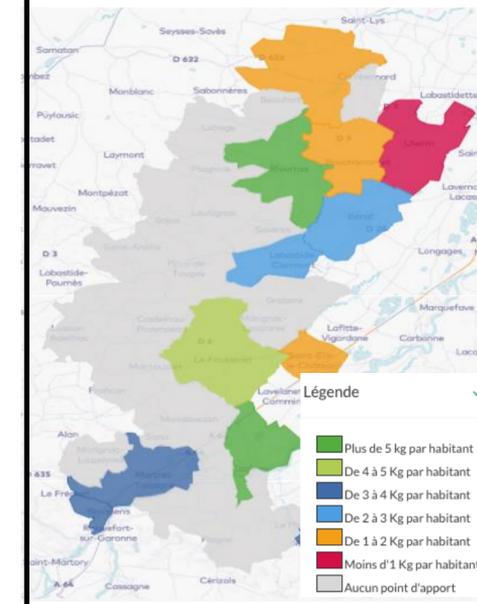
Quand Babette fait réparer ses baskets, c'est pour marcher vers un avenir plus chouette.

Vos vêtements ont de l'avenir. Réparez-les ou donnez-les.

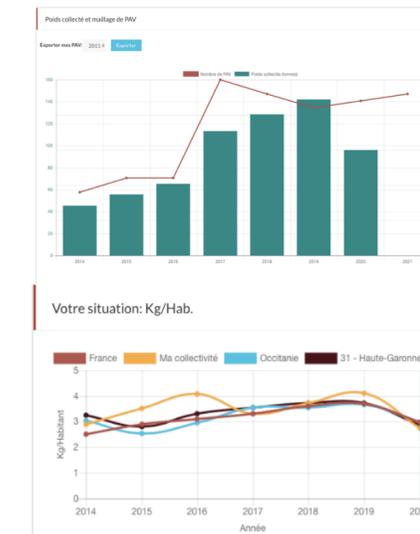
Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront majoritairement recyclés et pourront devenir du fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile...).

Données et chiffres clés du territoire

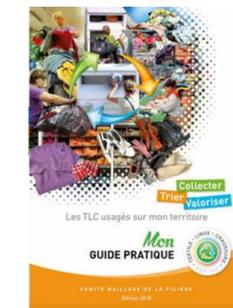
Cartographies



Graphiques



Ressources documentaires



Catalogue d'actions : conditions d'éligibilité



- Les collectivités éligibles aux soutiens à l'action sont **les EPCI / syndicats signataires d'une convention Refashion**, quels que soient leur maillage de PAV et leur performance de collecte.
- Toutes les collectivités conventionnées s'engagent à mettre à jour leur site internet et/ou leur journal local et/ou leur guide du tri en indiquant les **5 messages clés de Refashion** :



Consignes de tri



Logo Repère



Localisation des PAV implantés sur leur territoire
(par exemple via <https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>)



Information sur le traitement des Textiles et Chaussures collectés



Incitation à la réparation des Textiles et Chaussures avant de les déposer dans un PAV



Avant mise en place de l'action, la collectivité doit transmettre à Refashion le visuel de promotion de l'action (intégrant les 5 messages clés) ainsi qu'une attestation de partenariat avec un opérateur de collecte ou de tri conventionné le cas échéant.

Catalogue d'actions : classification des Collectivités

Classification de la Collectivité pour l'application du barème

Classification

TLC 1

TLC 2

TLC 3

TLC 4

Population de la Collectivité (en nb d'habitants)

≥ 350 000 hab.

[80 000 hab. ; 350 000 hab.]

[20 000 hab. ; 80 000 hab.]

< 20 000 hab.

Barème de soutiens



Collecte événementielle				Cible jeunesse			Ateliers citoyens			Presse quotidienne régionale		
Critère de taille d'EPCI	Montant unitaire du soutien	Nb max* d'actions soutenues /an	Critère de bonification**	Critère de taille d'EPCI	Montant unitaire du soutien	Nb max* d'actions soutenues (groupes)	Critère de taille d'EPCI	Montant unitaire du soutien	Nb max* d'actions soutenues (groupes)	Critère de taille d'EPCI	Montant unitaire du soutien*** (max)	Nb max* d'actions soutenues /an
Cat. TLC 1	2000€	6	> 15t collectés lors de l'évènement*	Cat. TLC 1	200€/ groupe +50€/ groupe si collecte associée	100	Cat. TLC 1	300€/ groupe +50€/ groupe si collecte associée	20	Cat. TLC 1	3000€	2
Cat. TLC 2	1500€		>10t	Cat. TLC 2		50	Cat. TLC 2		12			
Cat. TLC 3	1000€	>5t	Cat. TLC 3	20		Cat. TLC 3	8					
Cat. TLC 4	500€	/	Cat. TLC 4	10		Cat. TLC 4	4					

* Nombre maximum d'actions soutenues = il n'est pas obligatoire de mettre en place l'ensemble des actions pour percevoir un soutien.

** Critère de bonification = c'est le meilleur des deux critères qui est soutenu (taille EPCI ou tonnage collecté)
Ex : une collectivité territoriale (CT) de cat. 4 qui met en place une collecte de 12t touche 1500€ au lieu de 500€.

*** Montant maximum du soutien PQR = 70% du montant dépensé, ou 80% si l'achat promet une autre action du catalogue
Ex 1 : une CT de cat. 2 achète un encart d'1 page pour 1 semaine sans lien avec une action du catalogue, facturé 4400€. Refashion finance le maximum du barème, soit 2000€ (et pas $4400 \times 70\% = 3520\text{€}$)
Ex 2 : une CT de cat. 2 achète un encart d'1/2 page pour 1 semaine pour promouvoir une collecte événementielle, facturé 2200€. Refashion finance $2200\text{€} \times 80\% = 1760\text{€}$

Contacts :

Anaïs BOURBON

Responsable développement et collectivités

a.bourbon@refashion.fr

James BOURDON

Coordinateur back office

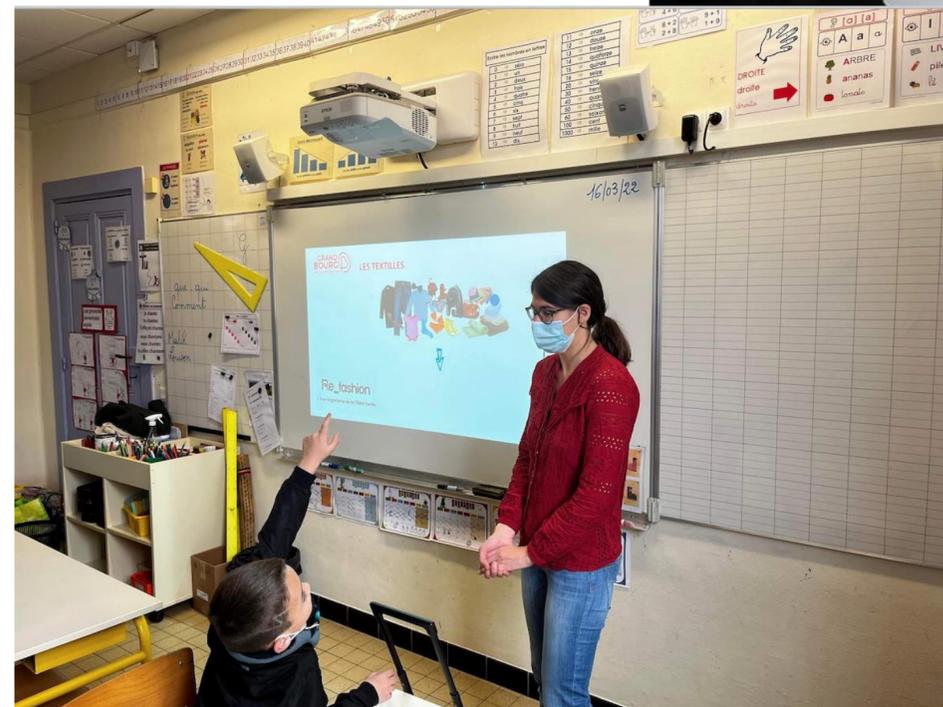
j.bourdon@refashion.fr

Re_fashion

Pour une filière 100% circulaire

Illustrations : exemples d'actions de communication

Animation jeunesse / intervention textiles dans les écoles



Animations jeunesse SEEDR, 2021



LES TLC (TEXTILES - LINGE DE MAISON - CHAUSSURES)

Visites de déchèteries primaires SYMPTTOM, 2021

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent **PAR PAIRE**. Tout est placé dans un **SAC BIEN FERMÉ**.

Ne pas déposer d'articles HUMIDES.

- TRI
- RÉUTILISATION (revente en friperie...)
- OU RECYCLAGE (en chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...)

Campagne sur les erreurs de tri, Grésivaudan, 2021



FILM Animations jeunesse

<https://www.youtube.com/watch?v=UHRbCk2nb0M&list=PLSBGBHCpR6NSZCQBwxnIwGjv1dQbrj4qJ&index=4>

#stopauxerreursdetri

À TOI QUI T'ES SÉPARÉ DE TA DOUDOUNE DANS LE BAC EMBALLAGES

Tu viens de briser tous
ses rêves de réincarnation

PS : la prochaine fois, merci de déposer
la doudoune dans une colonne textiles ;)

Engageons-nous :
trions mieux !

dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr/trionsmieux



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

AFFICHAGE PUBLIC Abribus

#stopauxerreursdetri

À TOI QUI T'ES SÉPARÉ DE TA DOUDOUNE DANS LE BAC EMBALLAGES

Tu viens de briser tous ses
rêves de réincarnation

PS : la prochaine fois, merci de déposer
la doudoune dans une colonne textile ;)

Engageons-nous :
trions mieux !



OÙ ME JETER ?

- Je suis un vêtement, des chaussures ou du linge de maison
- Je suis usé, troué, taché ou pas ...
- Je suis dans un sac fermé
- Je ne suis pas mouillé
- Je ne suis pas un jouet, ni une peluche

Je suis un textile à déposer dans l'un des 85 points de collecte du Grésivaudan où je pourrai être réutilisé ou recyclé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/guideutri

CARTES POSTALES

... 2022 : programme SERD autour du Textiles: ateliers couture, animations jeunesse, troc...

**TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES,
OFFREZ LEUR UNE 2^{DE} VIE !**



[Annotation Nolcon]

COMMENT BIEN LES TRIER ?

Tous les vêtements et le linge de maison usagés, même usés ou déchirés, se déposent propres et secs. Les chaussures s'attachent par paire. Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Ne pas déposer d'articles humides.

OÙ LES DÉPOSER ?

Dans un des Points d'Apport Volontaire portant ce logo.

Comment trouver le plus proche ?

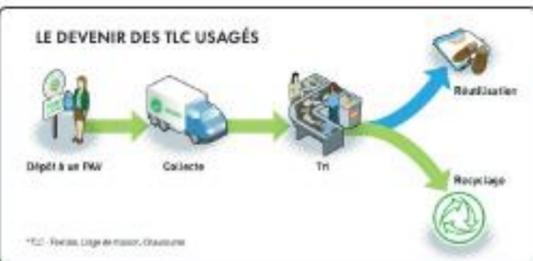
C'est simple ! Il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr/je-depose

POURQUOI EST-CE UTILE ?

Les textiles, linges de maison et chaussures (TLC) collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

Cela permet de réutiliser les TLC usagés en nouvelles matières et produits (chiffons, isolants, fils, revêtements de sol...)

- diminuer la consommation de ressources naturelles
- créer de nouvelles activités et des emplois



Vienne
Condrieu
Agglomération

**Les consignes de tri – publication –
Saint Etienne Métropole 2021**



**JE TRIE
LE TEXTILE !**

Centre commercial
de la Métare
à Saint-Étienne

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

LES BONNES PRATIQUES

Les conteneurs sont équipés de trappes étroites pour éviter les accidents. Pour être porté à nouveau ou recyclé, le linge doit rester sec. Il devient inutilisable s'il est mouillé et dégrade l'image du quartier lorsqu'il est laissé au sol.

C'est pourquoi il est interdit de laisser des sacs ou du linge en vrac au sol.

Le linge doit toujours être mis dans de petits sacs puis introduit dans le conteneur.

ICI, JE TRIE :



LES VÊTEMENTS
ET LE LINGE
DE MAISON



LES
CHAUSSURES



LA PETITE
MAROQUINERIE

LES VÊTEMENTS,
LE LINGE ET LES
CHAUSSURES
QUE VOUS
DÉPOSEREZ ICI
SERONT
REPORTÉS,
RECYCLÉS OU
VALORISÉS !

MERCI DE SUIVRE CES CONSIGNES :



Dans un petit sac
bien fermé
(maxi. 30 litres)



Textile propre
et sec



Les chaussures
s'attachent
par paire

Même usés ou déchirés, ils seront triés !

Plus d'infos sur : www.refashion.fr/atoyen

Retrouvez l'emplacement de l'ensemble
des points de dépôt textiles du territoire :
saint-etienne-metropole.fr



+ d'infos
saint-etienne-metropole.fr

Infos déchets
0 800 882 735

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Collecte événementielle Course pour le réemploi Textiles – 2 collèges Mâconnais-Tournugeois 2019

TOURNUS

Les collégiens dans la course pour le réemploi des déchets textiles et électroménagers

La communauté de communes Mâconnais-Tournugeois avait organisé lors de la Semaine européenne de réduction des déchets, un concours de collecte entre le collège de Tournus et celui de Lugny.

Au collège en Bagatelle, ce sont les 6^e3 et 5^e1 qui s'y sont collés. Au total, 814 kilos de déchets textiles et électroménagers ont été récupérés et confiés à la ressourcerie. Tournus remporte le concours dans la catégorie électroménager, tandis que Lugny est vainqueur pour le textile. Catherine Gabrelle, présidente de la communauté de communes Mâconnais-Tournugeois, ainsi que Patrick Vorillon, responsable du tri, sont venus jeudi remettre aux Tournusiens leur prix, soit un chèque de 100 €.



Les collégiens ont collecté 182 kilos de textile contre 199 pour Lugny et 276 kilos d'électroménager contre 85 pour leurs voisins. Photo JSt/Thomas BORJON

Grand Annecy Animations locales avec supports clés en main Refashion, 2021



Relais campagne #RRRR sur facebook SYMPTTOM, 2021



À l'instant · 🌐

👉 Pensez-vous toujours à donner une seconde chance à vos vieilles baskets ? 🌱

>> Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans les conteneurs présents sur le territoire ou en déchetterie ! <<

Les bons gestes : 🌱

- Vos vêtements ou linge de maison doivent être propres et secs toujours dans un sac fermé,
- Vos chaussures doivent être liées par paires,
- Ne déposez pas d'articles humides ou souillés.

👉 Pour plus d'informations : <https://refashion.fr/citoyen/fr> 🌱

